



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Algerie

Question au Gouvernement n° 2192

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Jean-Jacques Descamps.

M. Jean-Jacques Descamps. Ma question s'adresse a M. le ministre des affaires etrangeres.

Les drames que vivent quotidiennement les Algeriens ne peuvent nous laisser indifferents, d'autant qu'ils concernent de nombreux residents en France dont la famille est restee la-bas.

Compte tenu de l'histoire entre nos deux pays, et qui fait partie des souvenirs les plus intenses de beaucoup d'entre nous, la France ne peut refuser de contribuer activement au retour de la paix et de la serenite en Algerie, pays proche a tous points de vue, d'autant que notre securite pourrait en etre affectee positivement.

Or toute tentative d'intervention purement francaise semble se heurter a l'accusation d'ingerence dans les affaires d'un autre pays. On nous reproche en outre des appreciations considerees comme trop empreintes de nos liens historiques et economiques.

En consequence, certains, ici ou en Algerie, suggerent une intervention europeenne. D'autres craignent ou esperent l'action d'autres pays. La France doit-elle se taire ? Comment peut-elle aider a faire gagner la democratie et la paix dans ce pays ?

Monsieur le ministre, quelles sont les reflexions et les analyses du Gouvernement a ce sujet ?

M. le president. La parole est a M. le ministre des affaires etrangeres.

M. Christian Bataille. Voila le chouan ! Vive la Republique !

M. le president. Je vous en prie, monsieur Bataille.

M. Herve de Charette, ministre des affaires etrangeres. Monsieur le president, mesdames, messieurs les deputes.

M. Christian Bataille. Voila l'allie du Front national !

M. le president. Monsieur Bataille, attention ! Je ne le dirai pas deux fois.

Poursuivez, monsieur le ministre !

M. le ministre des affaires etrangeres. J'espere que, s'agissant de l'Algerie, le Parlement voudra bien considerer que cette question merite notre attention et notre gravite. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Comment, en effet, n'avoir pas a l'esprit, dans le drame que connait actuellement l'Algerie, tant de liens d'hier et d'aujourd'hui qui nous unissent a ce pays voisin et ami ?

La France condamne avec la plus ferme energie, de toutes ses fibres, l'odieux terrorisme que nous voyons tous les jours, helas ! se deployer de l'autre cote de la Mediterranee.

Pour autant, monsieur Descamps, je ne crois pas que la solution a la crise que connait l'Algerie puisse venir de l'exterieur de ce pays.

M. Alain Marsaud et M. Rene Andre. Tres bien !

M. le ministre des affaires etrangeres. Elle doit venir de l'interieur. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Nous entretenons avec l'Algerie des relations d'Etat a Etat, que nous voulons saines, cordiales et denses. Chacun sait bien que la solution a cette crise sera de nature politique. Les elections presidentielles qui ont eu lieu ont ete jugees satisfaisantes par la communaute internationale. Nous esperons que les elections legislatives et locales qui ont ete annoncees pour cette annee se derouleront dans des conditions similaires.

Enfin, mesdames, messieurs, je tiens à redire que c'est à Alger, c'est au peuple algérien d'en décider. Quant à nous, nous sommes et serons toujours, la comme ailleurs, du côté de la démocratie. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Pas vous !

M. Christian Bataille. Vous êtes la peste et le choléra ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. Messieurs, je vous en prie ! Un peu de calme !

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Descamps.

M. Jean-Jacques Descamps. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Les drames que vivent quotidiennement les Algériens ne peuvent nous laisser indifférents, d'autant qu'ils concernent de nombreux résidents en France dont la famille est restée là-bas.

Compte tenu de l'histoire entre nos deux pays, et qui fait partie des souvenirs les plus intenses de beaucoup d'entre nous, la France ne peut refuser de contribuer activement au retour de la paix et de la sérénité en Algérie, pays proche à tous points de vue, d'autant que notre sécurité pourrait en être affectée positivement.

Or toute tentative d'intervention purement française semble se heurter à l'accusation d'ingérence dans les affaires d'un autre pays. On nous reproche en outre des appréciations considérées comme trop empreintes de nos liens historiques et économiques.

En conséquence, certains, ici ou en Algérie, suggèrent une intervention européenne. D'autres craignent ou espèrent l'action d'autres pays. La France doit-elle se taire ? Comment peut-elle aider à faire gagner la démocratie et la paix dans ce pays ?

Monsieur le ministre, quelles sont les réflexions et les analyses du Gouvernement à ce sujet ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Christian Bataille. Voilà le chouan ! Vive la République !

M. le président. Je vous en prie, monsieur Bataille.

M. Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés.

M. Christian Bataille. Voilà l'allié du Front national !

M. le président. Monsieur Bataille, attention ! Je ne le dirai pas deux fois.

Poursuivez, monsieur le ministre !

M. le ministre des affaires étrangères. J'espère que, s'agissant de l'Algérie, le Parlement voudra bien considérer que cette question mérite notre attention et notre gravité. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Comment, en effet, n'avoir pas à l'esprit, dans le drame que connaît actuellement l'Algérie, tant de liens d'hier et d'aujourd'hui qui nous unissent à ce pays voisin et ami ?

La France condamne avec la plus ferme énergie, de toutes ses fibres, l'odieux terrorisme que nous voyons tous les jours, hélas ! se déployer de l'autre côté de la Méditerranée.

Pour autant, monsieur Descamps, je ne crois pas que la solution à la crise que connaît l'Algérie puisse venir de l'extérieur de ce pays.

M. Alain Marsaud et M. René André. Très bien !

M. le ministre des affaires étrangères. Elle doit venir de l'intérieur. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Nous entretenons avec l'Algérie des relations d'État à État, que nous voulons saines, cordiales et denses.

Chacun sait bien que la solution à cette crise sera de nature politique. Les élections présidentielles qui ont eu lieu ont été jugées satisfaisantes par la communauté internationale. Nous espérons que les élections législatives et locales qui ont été annoncées pour cette année se dérouleront dans des conditions similaires.

Enfin, mesdames, messieurs, je tiens à redire que c'est à Alger, c'est au peuple algérien d'en décider. Quant à nous, nous sommes et serons toujours, la comme ailleurs, du côté de la démocratie. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la

Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Pas vous !

M. Christian Bataille. Vous etes la peste et le cholera ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. Messieurs, je vous en prie ! Un peu de calme !

Données clés

Auteur : [M. Descamps Jean-Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2192

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 1997, page 728

Réponse publiée le : 5 février 1997, page 728

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 1997